

La langue parlée complétée, un outil d'inclusion en cas de surdité

Conversation, téléphone, radio... À la maison comme au travail, notre société communique essentiellement de manière orale. Comment trouver sa place lorsqu'on vit avec une surdité ou une malentendance? Il existe un moyen de communication qui permet de rendre les sons visibles: la langue parlée complétée (LPC). Zoom sur cet outil et ses bénéfices.

Tout le monde sait ce qu'est la langue des signes, ce langage gestuel et visuel avec lequel communiquent de nombreuses personnes présentant une surdité. Mais qui connaît la langue parlée complétée (LPC)? Ce mode de communication est pourtant un accélérateur d'intégration pour les personnes sourdes ou malentendantes. Car il leur permet d'accéder à la langue parlée dans leur environnement de vie.

Aux origines était... un physicien!

Petit retour en arrière. C'est un docteur en physique et ancien professeur à Harvard, l'Américain Richard Orin Cornett, qui invente le *cued speech* en 1966 aux États-Unis. En effet, constatant que le niveau d'alphabétisation parmi les personnes sourdes et malentendantes est nettement plus bas que celui des personnes entendant, il cherche un moyen de remédier à cette situation. Persuadé que l'accès à l'écrit dépend de la maîtrise de la langue orale, il invente un système permettant de représenter la langue parlée avec précision, de manière visuelle et en temps réel. Le *cued speech* était né! Il est adapté au français en 1971 par le Genevois Denis Mermod, qui le baptise langue parlée complétée. Mais nul n'est prophète en son pays, et il faut attendre 1982 pour que la LPC s'installe progressivement en Suisse romande, grâce à des parents soucieux de faciliter l'intégration scolaire de leurs enfants. Aujourd'hui, le *cued speech* a été adapté à une soixantaine de langues et de dialectes.

Rendre les sons visibles

Mais c'est quoi, cette langue parlée complétée, aussi appelée code LPC ou simplement LPC? Il s'agit d'une technique visuelle où les mains et les doigts rendent les sons visibles au fur et à mesure de la conversation. Ce n'est donc pas une langue en soi, comme la langue des signes, dotée d'une grammaire et d'un vocabulaire qui lui sont propres. La LPC est un complément gestuel qui s'ajoute à une langue parlée. Car on pense à tort que les personnes vivant avec une surdité ou une malentendance peuvent lire sur les lèvres. Mais seuls 30% des mots prononcés peuvent être décodés ainsi; en effet, beaucoup de sons ont une image labiale identique, c'est-à-dire que la forme des lèvres quand on les prononce est la même. C'est le cas, par exemple, des mots «cadeau» et «gâteau». Ces sosies labiaux, comme on les appelle, rendent imprécise la compréhension via la seule lecture sur les lèvres. En permettant de voir les sons, la LPC remédie à ce problème.

Des bases rapides à acquérir

La LPC, c'est seulement huit clés des doigts pour représenter les sons consonnes et cinq positions des mains autour du visage pour figurer les sons voyelles. On place donc une main vers la position du visage correspondant au son voyelle que l'on exprime, avec la clé des doigts représentant le son consonne. Par exemple, pour dire «main», on positionnera la main avec les doigts tendus et le pouce écarté juste au-dessous de l'œil (*voir image*). Avec ce complément visuel, la

personne sourde verra qu'il s'agit du mot «main» et non «bain», mots qu'on ne peut distinguer par la lecture labiale. Ainsi, les différentes combinaisons de clés et de positions rendent visibles tous les sons de la langue française, accents régionaux spécifiques compris!

Autre avantage de la LPC, ses bases s'acquièrent rapidement: un week-end y suffit; quelques mois de pratique permettent ensuite de la maîtriser de manière fluide. C'est en participant à un week-end de découverte de la LPC «plus par curiosité qu'autre chose» que les parents d'Eloan, jeune garçon sourd de huit ans, ont découvert cet outil. «Et c'est comme ça que tout a commencé!», relate Christine, la mère d'Eloan. «D'autant plus que notre fille aînée a tout de suite été preneuse, considérant la LPC comme un jeu, puis voyant les progrès de son petit frère en matière de communication.» Pour Fanny et Yann-David, les parents de Camille, cinq ans, vivant avec une surdité sévère, ces week-ends de découverte «sont enrichissants, car ils offrent l'occasion de rencontrer et d'échanger avec d'autres parents».

Une aide au langage pour les tout-petits

En facilitant la communication orale, la LPC contribue de manière significative à l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle des personnes sourdes ou malentendantes. Ce levier d'inclusion est particulièrement efficace s'il est mis en œuvre rapidement après le diagnostic de surdité. En effet, la LPC peut être utilisée avec l'enfant dès son plus jeune âge, que celui-ci porte ou non des appareils ou un implant. Elle lui permet ainsi d'apprendre le langage dans des conditions similaires à celles des autres enfants: ce qu'il «entend» avec les yeux correspond à l'audition de l'enfant entendant. Christine, la mère d'Eloan, en témoigne: «Eloan avait trois ans quand il a appris la LPC. Lorsqu'il ne comprenait pas bien un mot ou le prononçait faux, comme «tuiller» au lieu de «cuiller», je lui montrais le bon son à l'aide du code LPC. Cela l'a aidé à corriger sa prononciation.»

La LPC est aussi pratique lors de situations de la vie courante: «On code systématiquement en LPC quand Eloan n'a pas ses appareils, par exemple à la piscine, ou quand on est à distance et qu'il n'arrive pas à nous entendre», poursuit Christine. Même constat chez Camille. La LPC s'y est avérée particulièrement utile lorsque la jeune fille s'est retrouvée avec les oreilles complètement bouchées: «Camille était dans une bulle, car elle n'entendait plus rien. La LPC a été une bonne alternative pour communiquer avec elle. Cela a rendu évidente l'utilité de la LPC et nous a poussés à nous investir davantage dans son apprentissage», explique Fanny, sa maman.

Accompagner la scolarité

Au-delà de l'usage familial, la LPC offre un soutien précieux pour l'enjeu que représente la scolarisation. Si les parents le souhaitent, l'enfant sourd peut bénéficier de la

présence en classe d'un·e codeur/codeuse-interprète en LPC (CI-LPC). Il s'agit d'un·e professionnel·le spécialisé·e dans la surdité et la LPC, et formé·e pour accompagner les personnes présentant une déficience auditive dans diverses situations de communication orale. À l'école, la CI-LPC, par sa présence, soutient l'enfant dans ses apprentissages. Elle permet que les messages oraux soient transmis de manière fidèle, précise et adaptée aux capacités linguistiques de l'enfant, tout en diminuant la fatigue liée à la lecture sur les lèvres ou aux appareils auditifs. La CI-LPC s'assure aussi que l'enfant a bien compris le message transmis. Elle collabore étroitement avec les enseignant·e·s et favorise une intégration optimale de l'enfant dans la classe.

Pour Camille comme pour Eloan, cette intégration se passe très bien. L'entrée à l'école a été préparée en amont lors d'un réseau réunissant les parents et les professionnel·le·s qui entourent l'enfant. «Une séance d'information a permis d'expliquer aux enfants ce qu'était la surdité et pourquoi Eloan serait accompagné par une codeuse. Cette dernière intègre par ailleurs beaucoup les autres enfants dans ses activités, ce qui fait qu'ils ont appris des mots en LPC et sont fiers de les coder à Eloan», raconte Christine. Fanny, la mère de Camille, renchérit: «La surdité devient un plus pour la classe, car tout le monde profite du projet d'intégration, qui permet de sensibiliser à la différence en général.»

Le défi des études

Vivant avec une surdité profonde, c'est à onze ans que Léa découvre la LPC et convainc ses parents de l'utilité de celle-ci. Elle est accompagnée par une CI-LPC durant sa scolarité, puis pendant son apprentissage de bibliothécaire. «La LPC m'a beaucoup aidée. J'ai aussi pu apprendre l'allemand et l'anglais grâce au code LPC existant dans ces deux langues.» Aujourd'hui, Léa a 22 ans et suit des études en information documentaire dans une haute école de gestion. Un défi de taille, puisqu'il faut écouter le cours tout en prenant des notes, une double tâche astreignante pour une personne sourde. Encore plus quand les supports de cours sont projetés à l'écran. «Parfois, je regarde les trois en même temps: la codeuse, le prof et l'écran. C'est fatigant.» C'est pourquoi Léa bénéficie, pour les cours importants, de la présence de Sophie, une CI-LPC. Cette dernière explique: «Je suis là pour lui donner le message. Parfois, Léa me demande de tout coder, parfois je résume l'essentiel, car je vois qu'elle est fatiguée.» Et Léa peut compter sur l'aide des autres étudiant·e·s, en particulier de son amie Amélie: «Je prends beaucoup de plaisir à aider Léa. Elle aussi m'aide, car elle m'ouvre à ce monde de la surdité que je ne connais pas très bien.»

Un enrichissement mutuel, que la LPC facilite en construisant un pont entre deux mondes.

Texte **Christine Theumann-Monnier**

La langue parlée complétée (LPC) en quelques dates

- **1966** Invention du *cued speech* aux États-Unis par le physicien Richard Orin Cornett.
- **1971** Le pasteur genevois Denis Mermod adapte le *cued speech* au français et le baptise langue parlée complétée (LPC).
- **1973** La LPC est jugée inutilisable par des professionnel·le·s de la surdité suisses, qui estiment que les parents concernés n'accepteront jamais d'apprendre cette méthode.
- **1977** La LPC s'implante peu à peu en France et en Belgique.
- **1982** La LPC fait ses premiers pas en Suisse romande.
- **1991** La première formation de codeur/codeuse-interprète en LPC voit le jour en Suisse romande.
- **1994** L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) finance les prestations de LPC dispensées à l'école.

Fondation A Capella: favoriser l'intégration par la LPC

Fondée en 2000 à l'initiative de parents d'enfants vivant avec une déficience auditive, la Fondation A Capella a pour mission de favoriser par une approche oraliste et à l'aide de la langue parlée complétée (LPC), l'autonomie ainsi que l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes présentant une surdité ou une malentendance. Elle estime en effet que ces dernières ont droit à pouvoir communiquer dans la langue parlée par leur environnement de vie et bénéficier ainsi d'une meilleure égalité des chances. C'est possible grâce à la LPC.

A Capella est active dans toute la Suisse romande. Elle offre à ses bénéficiaires et à leurs familles:

- Des conseils
- Un accompagnement personnalisé
- Des prestations de codage-interprétation en LPC

Elle propose aussi de l'information et des conseils aux professionnel·le·s accueillant des personnes présentant une déficience auditive.

Par ailleurs, A Capella collabore avec les différents acteurs de la surdité en Suisse romande.

Plus d'informations sur www.a-capella.ch



Pour aller plus loin

- Langue parlée complétée (LPC)
- Association suisse pour les langues parlées complétées (ALPC): alpc.ch > Activités
 - Fondation A Capella: a-capella.ch > La LPC
 - Traducteur de LPC en ligne (gratuit): text2lpc.a-capella.ch

Témoignages et vidéos sur et en LPC

- Chaîne YouTube d'A Capella: youtube.com/@FondationACapella

Profession de codeur/codeuse-interprète en LPC

- Association suisse des codeuses-interprètes en LPC (ASCI): asci-lpc.ch
- Formation professionnelle: a-capella.ch > La LPC > En faire son métier

